Procès-verbal de l’assemblée générale du 06/07/2023

Association Badminton Club de Gap (BCG05)
Siégeant au Bât B - Le Mont rose, 18 bis rue du Forest d'Entrais
05 000 GAP

Séance ouverte à 20h le 06/07/2023 au CDOS (Immeuble "Le Neptune, 140 Bd Georges Pompidou, 05000 Gap).

L'assemblée générale désigne Thierry PELLET en qualité de président de séance et Dominique VOISIN en qualité de secrétaire de séance.

1 LISTE DES PRESENTS

Pour un total de 30 présents et 12 pouvoirs.

Membres du CA présents :

- Christian Sagnard : Trésorier
- Thierry Pellet : Président
- Joaquim De Sousa
- Denis Vitali
- Anne-Marie Thuilier
- Cédric Cliquot
- Cécile Gobe
- Gopinath Paul
- Antonin Mariotte

Membres du CA absents :

- Thierry Quiot : Président Adjoint
- Linda Taous Vigouroux : Secrétaire

Liste des adhérents présents :
Sylvie Charles, Macéo Gras Manchette (représentant légal Cécile Gras Manchette), Jérôme Poelaert, Benjamin Tant, Nina Bos, Serge Gaillard, Delphine Vallon, Nicolas Dinh, Lucien Prost, Anne-Claire Vignaud, Nathalie Robini, Etienne Dunand, Stéphane Marsalet, Michael Duche, Margarita Tsalieva, Virginie Deloffre, Nathalie Alluin, Dominique Voisin, Noé Jandard, Christophe Ollier, Hugues Pham-Phu.

Pouvoirs :
David Paul donne pouvoir à Gopinath Paul.
Michel Paul donne pouvoir à Gopinath Paul.
Pierre Maestracci donne pouvoir à Thierry Pellet.
Didier Doucet donne pouvoir à Thierry Pellet.
Thierry Quiot donne pouvoir à Joachim De Sousa.
Linda Taous Vigouroux donne pouvoir à Joachim De Sousa.
Mélanie Ortega donne pouvoir à Cécile Gobe.
Jérémy Remolue donne pouvoir à Cécile Gobe.
Sarah Deloffre donne pouvoir à Virginie Deloffre.
Chaillot Anthony donne pouvoir à Virginie Deloffre.
Louise Orsatelli donne pouvoir à Anne-Claire Vignaud.
Audrey Joubert donne pouvoir à Michael Duche.

2 PRESENTATION DES COMPTES

Fait par Christian Sagnard :
Distribution du budget prévisionnel 2022-2023 et d'un premier bilan des comptes au 6.7.23
Le déficit est estimé à ce jour à 4341 euros sur le bilan de l'année.
Question de Dominique Voisin : « Quelle est la raison de ce déficit ? »
Réponse de Christian Sagnard : « En partie dû à l'augmentation du coût des volants, du stock de volant et du nombre d'inscriptions aux tournois. »
Remarque de Nicolas Dinh : « Le budget des inscriptions au bilan prévisionnel est supérieur aux dépenses estimées donc on ne peut imputer le déficit aux coûts des inscriptions. »
Réponse de Christian Sagnard : « Le budget du VDA est positif de 1200 euros, contre 1700 euros espérés »
Question de Mickael Duche : « Quelles sont les réserves du club ? »
Réponse de Christian : « 22000 euros sur le compte courant et 20000 euros sur un livret »
Remarque d'Anne-Marie Thuilier : « Il sera nécessaire de préciser l'utilisation de ces sommes sur le budget de l'année prochaine (soit investissement soit fonctionnement soit…) »
Question de Mickael : « Peut-être l'achat de nouveaux poteaux ? »
Réponse d'Anne-Marie Thuilier : « Surement et dans ce cas une subvention pourra être demandée ».

3 ELECTION DU NOUVEAU CA

CA en poste à ce jour :
Thierry Pellet, Thierry Quiot, Christian Sagnard, Linda Taous Vigouroux, Denis Vitali, Cédric Cliquot, Joaquim De Sousa, Antonin Mariotte, Gopinath Paul, Anne-Marie Thuilier, Cécile Gobe.

Linda Taous Vigouroux et Antonin Mariotte ne se représentent pas.

Nouveaux candidats :
Virginie Deloffre, Sylvie Charles, Nathalie Alluin, Anne-Claire Vignaud, Nina Bos, Macéo Gras Manchette, Dominique Voisin, Lucien Prost, Mickael Duche, Christophe, Nicolas Dinh, Jérôme Poelaert, Etienne Dunand et Noé Jandard.

Thierry Pellet fait remarquer que les statuts prévoient plus d'une année d'ancienneté pour être candidat, Noé et Etienne ne peuvent donc pas se présenter. Le nombre d'élus est limité à 15 personnes d'après les statuts.

Après discussion et lecture des statuts : au vu de l'éligibilité pour 2 ans pour un poste au bureau ou dans le CA, et comme les dates de renouvellement de poste ne sont pas disponible en dehors de celle d'Antonin (1 an d'ancienneté) et Cécile (2 ans d'ancienneté), il a été décidé de voter pour le renouvellement de l'ensemble du conseil d'administration.

Le vote a eu lieu à bulletin secret sous la demande de Thierry Pellet.

Résultats sur 30 présents et 12 pouvoirs, soit 42 votes :

- 4 bulletins nuls
- Elus :
  Dominique avec 36 voix
  Jérôme avec 35 voix
  Thierry P avec 34 voix
  Cécile avec 33 voix
  Denis avec 32 voix
  Nina avec 32 voix
  Nicolas avec 31 voix
  Mickael avec 30 voix
  Anne Claire avec 30 voix
  Sylvie avec 30 voix
  Lucien avec 29 voix
  Virginie avec 29 voix
  Cédric avec 28 voix
  Macéo avec 27 voix
  Anne-Marie avec 21 voix

- Non élus :
  Jo avec 20 voix
  Christian avec 18 voix
  Nathalie A. avec 17 voix
  Christophe avec 16 voix
  Gopinath avec 14 voix
  Thierry Q. avec 12 voix

A la suite, le nouveau conseil d'administration s'est réuni pour élire le nouveau bureau après avoir demander la liste des tâches à effectuer (en annexe de ce document) et les personnes qui se présentaient.

Vote du bureau en présence des 15 membres du CA à l'unanimité :

- Président : Cécile Gobe
- Président adjoint : Thierry Pellet
- Secrétaire : Virginie Deloffre
- Secrétaire adjoint : Jérôme Poelaert
- Trésorier : Sylvie Charles
- Trésorier adjoint : Dominique Voisin.

4 DECISION DU MONTANT DES COTISATIONS

Les instances ont signalé une augmentation à la rentrée de 10 euros (5 euros ligue / 5 euros FFBAD). La décision lors de l'AG précédente d'augmenter les licences/cotisations de 10 euros pour passer à 140€ pour tous (homme et femme) avait été prises et doit être appliquée.

Il est décidé au vote (à la majorité absolue) pour l'année 2023-2024 le passage du prix des cotisations/licences :

- A 140 euros pour adultes loisirs, homme et femme (licence (part FFBAD) de 70,47€ + cotisation (part club) de 69,53€)
- A 170 euros pour les compétiteurs
- A 130 euros pour les jeunes.
- A 100 euros, pour les membres handisports.

Pour simplification, il a été décidé la suppression de la réduction de 5€ par licence appliquée pour les familles.
Pour les adultes loisirs, il est compris dans le prix de 140€ : la prise en charge par le club des inscriptions à toutes les compétitions dans les départements 04 et 05.

Pour les adultes compétiteurs, il est compris dans le prix de 170€ : la prise en charge par le club des inscriptions à toutes les compétitions dans les départements 04 et 05 et à 10 tournois maximum hors 04 et 05.

Pour les jeunes, il est compris dans le prix de 130€ : la prise en charge par le club des inscriptions à toutes les compétitions adultes possibles dans les départements 04 et 05, les CIDJ, CRJO et CRJE.

Il a été décidé de ne pas rembourser l'inscription aux tournois externes ayant lieu les mêmes jours qu'un tournoi organisé par le club dans la catégorie concernée par le joueur (CDA, VDA, tournoi vétéran, CDJ). Voté à la majorité absolue.

Les inscriptions aux tournois devront se faire personnellement, sur BADNET et les demandes de remboursement devront se faire au trésorier **dans le mois suivant la date du tournoi**.

Les doubles licences sont possibles, maintenues pour un montant de 50 euros. Les doubles licenciés ne pourront bénéficier des avantages de prix des volants proposés par le club.

5 DIVERS

Thierry Pellet signale une inondation au COSEC : le placard touché avec le matériel à l'intérieur. On ne connait pas encore les dégâts exacts.

Le prix des volants sera discuté dans une prochaine réunion. Anne-Claire a sollicité les différents fournisseurs de matériels sportifs et est en attente de réponses. Le contrat avec LardeSport venant de se terminer.

La prochaine AG : en septembre/octobre, après la clôture des comptes (fin août), avec la présentation du rapport d'activité et le rapport financier.

La prochaine réunion du CA : en juillet de préférence, lancer les actions urgentes (VDA, préfecture…) et décider quelle action nous réalisons pour remercier les membres de l'ancien CA.

Une réponse affirmative a été répondue sur la remarque « Faut-il prévoir des volants pour les entraînements jeunes et adultes ? ».

Le forum des sports est le 09/09/2023, le club y est inscrit.

Il faut se renseigner sur la durée du mandat des membres du nouveau CA et prévoir la date des prochaines élections, ainsi que revoir les statuts du club à faire valider à la prochaine AG.

23h30 la séance est levée.

6 ANNEXE : TACHES DU CA

Tâches à remplir :

- Remercier les anciens élus
- VDA : seul le gymnase est réservé
    - Chercher le juge arbitre,
    - Autorisation sur POONA,
    - Tapis ….
- Relation avec la mairie, le comité 05, la ligue, mails à lire tous les jours
- Demande de subventions
- Réservation des gymnases (tous les 3 mois), calendrier...
- État des stocks, commande des volants, gestion des placards
- Sponsoring ?
- Entraineurs/entrainements
- Compétitions : CDJ, CDA, vétérans, interclubs…
- Caler les dates d'évènement au club, éviter les congés scolaires
- Gestion de la trésorerie (basic compta ?)
- Adhésions de début d'année, saisir les licences (POONA)
- Accueil
- Répondre aux appels (tel, courriel, Facebook, Messenger…)
- Rédaction des comptes-rendus, des documents officiels (convocations réunion …)
- Différentes commissions
- Formations
- Handicap/sport adapté
- Envoyer la composition du nouveau CA à la préfecture (avec les statuts, RI), mairie, FFBAD.
- OMS-CDOS – changement d'adresse du siège social du club
- Budget prévisionnel
- Vie du club (loisirs non compétiteurs, compétiteurs, jeunes, sport adapté …)
- Interclubs (nombre d'équipes)
- Communication, presse
- Projet associatif